

Le Journal DE ROUBAIX-TOURCOING

NOS COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

Nos Compagnies de chemins de fer sont insatiables. En juin 1921, l'Etat français leur fit remise de quelque trois milliards et demi de dettes de guerre et de sept milliards environ de dettes d'après-guerre.

Les actionnaires des chemins de fer peuvent donc avoir toute tranquillité. Quels que soient les résultats d'exploitation, leur revenu est assuré. Pas de crainte non plus de chutes trop brusques à la Bourse. On ne court aucun risque. Il n'y a que des avantages à recueillir et, en effet, les valeurs de chemins de fer poursuivent leur courbe ascendante.

Ces avantages, rien ne les justifiait! Les Compagnies les ont exigés, sans rien promettre, sans rien donner en échange.

Bien naïfs, ou bien insolents, nos parlementaires qui, pour excuse à leurs libéralités, faisaient entrevoir une amélioration du trafic, une diminution des tarifs.

Sans se soucier des variations du coefficient des matières utilisées pour leur industrie, les Compagnies de chemins de fer n'ont pas cessé d'augmenter leur prix de transport.

On cite des augmentations de 150 %, 200, 300, 400 %.

Il en résulte le plus grave préjudice pour l'industrie et le commerce français.

Dans une récente communication, la Chambre de commerce de Dunkerque dénonçait les tarifs prohibitifs de nos Compagnies comme l'une des causes du marasme économique dont nous souffrons.

On affirme que les tarifs de transport pour dix mille kilos de tissus de Roubaix à Dunkerque (soit 90 kilomètres) sont supérieurs de 40 % à ceux appliqués pour le transport de la même quantité de marchandises, de Roubaix à Anvers (soit 120 kilomètres).

Pourquoi s'étonner dès lors que notre port soit abandonné pour son rival belge ?

D'autres cas pourraient être cités : ils disent avec force tout le préjudice que les appétits jamais satisfaits de nos Compagnies de chemins de fer peuvent porter sur le pays et marquent tout le danger que présente l'abandon de grands services publics à des groupements capitalistes.

Il était bon de le souligner au moment où l'Union des Intérêts Economiques développe sa campagne contre les exploitations d'Etat.

P. DELCOURT, Conseiller général du Nord.

Des sanctions prévues contre l'Allemagne

Main-mise sur les territoires rhénans ou occupation de la Ruhr ?

Paris, 28. — Une conférence très importante a eu lieu hier à l'Elysée, sous la présidence de M. Millerand.

Y assistaient : MM. Raymond Poincaré, président du conseil ; de Lestapis, ministre de finances ; Le Troquer, ministre des travaux publics ; Reibel, ministre des régions libérées ; Maginot, ministre de la guerre ; Faucher, président de la commission des réparations ; le maréchal Foch ; M. Tirard, haut commissaire français dans les pays rhénans ; le général Buat, chef d'état-major de l'armée et M. Coste, inspecteur général des mines.

Cette conférence avait pour objet l'examen des mesures qui seraient éventuellement prises, au cas où la conférence de Bruxelles ne se réunirait pas, ou si cette conférence s'étant tenue, ses résultats n'étaient point justes par le résultat d'un accord franco-allemand.

Les mesures étudiées hier comprennent notamment une main-mise sur les territoires rhénans actuellement occupés et dont les fonctionnaires allemands seraient expulsés ; d'autre part, l'occupation des deux tiers environ de la Ruhr, en comprenant Essen et Bochum, de façon que la France puisse disposer des charbons de réparations et des mines métallurgiques qui lui sont absolument nécessaires.

Le Conseil des Ministres a été mis au courant à midi.

Paris, 28. — Le Conseil des Ministres s'est réuni mardi matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Millerand.

M. Poincaré a mis le Conseil au courant de la réunion qui s'est tenue à l'Elysée et au sujet de laquelle des informations les plus inexactes ont été publiées.

Quoi qu'il en soit et malgré cette affirmation officielle, on donne sur la réunion d'hier les renseignements ci-dessous :

Le Reich encourage ses fonctionnaires à la résistance

Une des questions particulièrement étudiées a été celle de la façon dont on pourrait obtenir notre commandement d'avoir à expulser, du territoire rhénan, les fonctionnaires prussiens, dont l'hostilité se manifeste d'autant plus grande que le gouvernement du Reich les encourage davantage à la résistance à nos justes décisions.

L'occupation de la Ruhr toucherait l'industrie allemande

Les mesures, très minutieusement étudiées, envisagent pas seulement l'occupation des territoires rhénans, telle qu'elle doit ressortir d'une opération de force, mais aussi celle du bassin de la Ruhr. Sur ce point, les déclarations de M. Le Troquer, ministre des travaux publics ; de son subordonné, M. Coste, inspecteur général des mines, ont permis de fixer l'étendue de notre action.

Cette action a été combinée de telle manière qu'elle peut porter, dans un délai atteinte au intérêt directs des grands chefs de l'industrie minière et métallurgique allemande, en même temps qu'elle pourra mettre à notre disposition des charbons de réparations et les coques métallurgiques, indispensables à nos usines.

La Commission des Réparations exigera de nouveaux gages

La Commission des réparations, dans sa réponse aux demandes allemandes, exigera certainement de nouveaux gages de l'Allemagne. Il est très probable qu'une opération, basée sur des garanties fournies par l'industrie allemande, sera envisagée dans cette note.

Le plan français est déjà combattu en Angleterre

Commentant le nouveau plan français relatif à la question des réparations, le "Daily Mail" a demandé ce que l'on a fait dans tout cela de la Grande-Bretagne et quelle est la portée de ce projet d'impraticable.

OFFENSIVE NECESSAIRE GUERRE AUX TAUDIS ET AUX MALADIES

L'organisation de la santé publique, à peine ébauchée en France, doit être développée

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Les "traîtres" grecs ont été fusillés

C'étaient cinq ministres et un général en chef

Athènes, 28. — Le Conseil de guerre a rendu sa sentence dans le procès de haute trahison.

MM. Gounaris, Stratos, Protosapadakis, Théotokis, Baltazis et le général Indjaneski sont condamnés à mort ; l'amiral Goudas et le général Stratiagos, à la prison perpétuelle et à la dégradation.

Les personnalités condamnées à mort ont été exécutées.

Les Russes seront entendus à la Conférence de Lausanne

Mais ils ne participeront qu'aux travaux relatifs aux détroits

Lausanne, 28. — La réponse des puissances invitées qui sera remise aujourd'hui aux Russes, constitue une fin de non-recevoir.

Il se confirme que les Russes pourront participer seulement aux travaux de la Conférence relatifs aux détroits.

Un programme modéré

Lausanne, 28. — En dépit des déclarations faites publiquement par les Russes, déclarations visant à l'intransigeance, « L'Agence Havas » croit savoir que la délégation russe proposera à la conférence sur le régime des détroits, un programme plus modéré qu'elle ne dit.

Le programme peut se résumer comme suit : Liberté de passage pour les navires de commerce ; interdiction de passage pour les navires de guerre sans autorisation ; Contrôle de la liberté des détroits par une Commission internationale, composée de représentants des grandes puissances et des Etats riverains de la Mer Noire ; Enfin, neutralisation de la Mer Noire, justifiant l'interdiction du passage des détroits par des navires de guerre.

Terrible accident aux mines d'Aniche

UN OUVRIER A ETE PRECIPITE HORS D'UNE CAGE DE 200 METRES DE HAUTEUR

Un terrible accident s'est produit mardi matin, à la fosse Gayant, de la Compagnie des Mines d'Aniche. Voici dans quelles circonstances :

A la descente du personnel, à 6 heures du matin, la seconde cage où avaient pris place vingt-neuf ouvriers, descendait vers le fond. Elle avait parcouru exactement 250 mètres, lorsque tout à coup la porte, pour une cause encore indéterminée, sauta hors des gonds.

Un ouvrier polonais, Antoine Franka, 34 ans, qui s'y trouvait appuyé, fut précipité dans le vide. Le puits de la fosse Gayant a 450 mètres de profondeur. L'infortuné Franka vint donc tomber dans le bouillon, d'une hauteur de 200 mètres. Son corps s'enfonça si profondément dans la boue qu'il ne put être retiré qu'après de longues et pénibles recherches.

En touchant la paroi du puits, la porte de la cage se rebalta violemment à l'intérieur et blessa à la tête un autre ouvrier, dont l'état du reste n'inspire pas d'inquiétudes.

Le délégué mineur Larue, arrivé presque aussitôt sur les lieux, descendit au fond et procéda à une première enquête.

La responsabilité de la Compagnie d'Aniche semble fortement engagée. Larue, dans plusieurs rapports, avait, en effet, signalé le danger qu'il y avait à employer des ouvriers dans la cage. Il apparaît comme démontré que l'accident qui coûta la vie à Franka, ne se serait pas produit si les mineurs n'avaient pas été serrés, par leur nombre, contre les parois de la cage.

M. Loucheur parle de la France, en Suisse

Il a rappelé les efforts faits par notre pays pour son relèvement

Zurich, 28. — M. Loucheur, député du Nord, a fait une conférence devant la Société d'économie politique du canton de Zurich, sous la présidence du docteur Giza, rédacteur de la « Nouvelle Gazette de Zurich ».

L'orateur a insisté sur la nécessité qu'est trouvée la France, au lendemain de l'armistice, d'adapter son industrie de guerre aux exigences de l'état de paix. Il a montré comment cette transition s'est faite rapidement et sans chômage. A l'heure actuelle, tous les effets moratoires ont été payés et cet emploi est la preuve la plus éclatante du labeur infatigable fourni par les industriels et les commerçants et de leur honnêteté. Quant à l'agriculture, qui avait vu sa production de blé réduite de 50 %, elle avait retrouvé, dès 1921, la production d'avant guerre.

Avec des chiffres à l'appui de sa démonstration, M. Loucheur s'est attaché à détruire dans l'esprit de ses auditeurs, la légende de l'inertie de la France en matière fiscale. L'orateur a exposé ensuite impartialement les raisons de la débâcle financière allemande de dont la principale, réside en l'inflationnisme voulu par ses dirigeants.

L'orateur a montré ensuite l'Allemagne consommant elle-même sa réserve à force de chercher à ne pas payer, et à quels résultats lamentables a abouti la déplorable politique financière du Reich. En conclusion, M. Loucheur a rappelé encore les efforts déjà faits par la France et il a souhaité de voir les autres nations s'unir promptement à elle pour mener à bien l'œuvre de salut commun.

M. Loucheur a été très applaudi. Il fera une autre conférence à Bâle.

On a plaidé la cause des bandits de la Vilette

Paris, 28. — L'audience d'aujourd'hui aux assises de la Seine a été réservée aux défenseurs des bandits de la Vilette.

M. Adard présenta la défense du chef René Jean pour lequel il demanda, en raison de son passé et de son repentir l'indulgence du jury.

M. Zvared plaida la cause du napolitain Francisco Di Sana en faveur duquel plans un doute.

Couvard fut défendu par M. Bernardeau qui fit valoir la faiblesse et l'état maladif de son client.

On entendit enfin les plaidoiries des défenseurs de Babeau et de Desotot, dont l'audience fut renvoyée à demain.

La reconstitution des bureaux de la Compagnie des mines de Liévin

M. REIBEL ASSISTERA AU BANQUET MARQUANT LA FIN DES TRAVAUX

On annonce que M. Reibel, ministre des R. L., assistera au banquet donné par la Compagnie des Mines de Liévin. Celle-ci doit fêter le jour de la Ste-Barbe sa reconstitution définitive de ses grands bureaux.

Le Ministre tiendra une réception à la Mairie de Béthune, nouvelle salle des délibérations, à 15 heures.

A L'OMBRE DU MEURTRE

Un mystérieux cadavre a été trouvé hier à Ostricourt

Nous avons connu hier par le détail, l'attaque à main armée dont avaient fait les victimes M. Théophile Gallet et sa famille, à Ostricourt.



M. STRAUSS, Ministre de l'Hygiène

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.

Le budget de l'Hygiène, qui vient d'être discuté et adopté en vitesse, à la Chambre, appelle plusieurs observations essentielles.



LES DRAMES DU CINEMA

LE REMORDS QUI TUE

De regret d'avoir frappé un camarade, un ouvrier de Cincy se suicide

Voici quelques jours, un ouvrier maçon, bémérançant au Petit Cincy, Jean-Baptiste Baret, 36 ans, portait un coup de poing à l'un de ses camarades de travail avec lequel il avait eu une discussion. Le battu se plaignit à la gendarmerie. Baret qui avait du reste manifesté de vifs regrets de son geste, s'affaifa à la pensée des poursuites dont il allait être l'objet.

Hier, le malheureux résolu d'en finir avec la vie. Il se rendit près de la gare de Vitry-en-Artois et se jeta sous les roues d'une locomotive qui arrivait. Il fut littéralement broyé. Le corps de l'infortuné a été ramené à Cincy.

Un mouvement judiciaire

Paris, 28. — Au cours du Conseil des ministres de ce matin, M. Maurice Colrat, garde des sceaux, a soumis à la signature du président de la République le mouvement judiciaire suivant :

M. Fley, directeur de l'administration pénitentiaire, est nommé directeur du personnel et de la comptabilité au ministère de la justice, en remplacement de M. Frouhram.

M. Prouhram, directeur du personnel et de la comptabilité, est nommé directeur des affaires criminelles et des grâces, en remplacement de M. Eugène Leroux.

M. Eugène Leroux, directeur des affaires criminelles et des grâces, est nommé directeur de l'administration pénitentiaire.

Un vœu du Parti radical-socialiste pour le problème des réparations

Voici l'ordre du jour présenté au Congrès de Marseille du Parti Radical-Socialiste par M. Doucet, secrétaire du Comité d'action des Régions Dévastées, conseiller général de l'Aisne :

LE CONGRES. — Considérant que, trois années et demie après la signature du Traité de Versailles, la France n'a pu ainsi dire rien touché de l'Allemagne, au titre de réparations.

Rappelant l'ordre du jour voté en octobre 1921 par le Congrès de Lyon, favorable à la collaboration en nature de l'Allemagne pour la reconstitution des pays dévastés pendant la guerre.

Emet le vœu : Que le Gouvernement négocie certains intérêts particuliers, pratique enfin à propos des prestations en nature une politique de réalisation très nette et très agissante.

Boîtes à détruire

Dans le vaste champ de labeur, ouvert à la vigilance du ministère de l'Hygiène, M. Strauss, nous ne voyons pas de besoin plus urgente que la suppression du taudis, propagateur de maladies et de vices.

comme on en voit tant dans les courtes illoises et tous nos grands centres industriels.

Foyers permanents de rhumatismes, de bronchites, de tuberculose, de toutes les brutes physiques et morales, engendrées par un milieu puant et de promiscuités fâcheuses, ces logements insanes, loués à haut prix par des propriétaires cupides et

Un juge d'instruction assigne un commissaire de police

Le Havre, 27. — Quelque bruit est fait autour d'une assignation en 50.000 francs de dommages-intérêts lancée devant le tribunal civil du Havre par M. Kerambur, juge d'instruction, contre M. Italieni, commissaire spécial, auteur d'après l'assignation, d'un rapport au ministère de l'Intérieur préjudiciable à M. Kerambur.

Les boulangers parisiens accordent une trêve

Paris, 28. — Une Commission de huit membres du Syndicat de la boulangerie devait se rendre ce matin à l'hôtel de Ville pour discuter l'établissement d'un barème réglementant automatiquement le prix de la farine et du pain.

Cette Commission a été reçue ce matin à la Préfecture de la Seine, par M. Hubnel, secrétaire-général de la Préfecture de la Seine. L'entente n'ayant pu se faire la discussion a été remise à demain matin.

A 14 h. 30, une réunion des représentants des sections de 20 arrondissements de Paris et de la banlieue parisienne s'est réunie au siège du Syndicat pour entendre le résultat obtenu par le Comité de huit membres. Après une longue discussion les délégués ont décidé d'attendre l'établissement du barème et de se réunir à nouveau vendredi prochain, à 5 heures. On fait que les boulangers avaient menacé de fermer leurs boutiques s'ils obtenaient pas un résultat satisfaisant.

Millionnaire sans le savoir

Marseille, 28. — Ces jours derniers, alors que, dans une banque locale, M. Zanoza, courtier représentant, allait procéder à l'échange de titres provinciaux du Crédit National 1920 en titres définitifs, il apprit qu'une de ses valeurs était sortie en tirage du 1er février 1920 et avait gagné le lot d'un million.